

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion vidéo en direct / Diff. asynchrone = enregistrement déposé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Sans mention"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

	Automne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
Enseignements en français :								
Aménagement du territoire et droit public des constructions					O	56	6	
Analyse économique du droit					O	56	6	
Arbitrage en droit du sport					O	56	6	
Bio Droit					à voir	28	3	
Droit administratif approfondi (prochaine présentation P25 à voir)					à voir	28	3	
Droit aérien					O	28	3	
Droit bancaire					O	56	6	
Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : prochaine présentation A25)					O	28	3	
Droit de l'énergie et de la transition énergétique					O	56	6	
Droit de l'environnement (prochaine présentation éventuelle P25 à voir)					à voir	56	6	
Droit de l'immobilier					O	56	6	
Droit de la concurrence suisse et européen					O	56	6	
Droit de la consommation					E	56	6	
Droit des assurances privées					O	56	6	
Droit des assurances sociales					E	56	6	
Droit des étrangers					O	56	6	
Droit des marchés publics (donné une année/2 : prochaine présentation P26, P28)					O	28	3	
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : prochaine présentation A25)					E	56	6	
Droit des relations suisses - Union européenne					E	56	6	
Droit des télécommunications					O	28	3	
Droit du sport					à voir	56	6	
Droit du travail					O	56	6	
Droit et éthique de la profession d'avocat					O	28	3	
Droit et Lobbying					O	28	3	
Droit fiscal du patrimoine					O	56	6	
Droit foncier rural					O	28	3	
Droit international de l'environnement					O	28	3	
Droit international économique					E	56	6	
Droit international humanitaire					E	28	3	
Droit médical (prochaine présentation P26)					O	28	3	
Droit notarial					O	28	3	
Droit pénal économique/DPA					E	56	6	
Droit pénal et environnement (donné une année/2 : prochaines présentations A25, A27)					O	28	3	
Droit pénal humanitaire					O	28	3	
Droit pénal informatique					O	38	4	ES
°Entraide judiciaire internationale en matière pénale					E	28	3	
Environnement et Droits humains					O	28	3	
Erreurs judiciaires					O	28	3	
** Fondements communs des droits européens	**				O	28/56	3 ou 6	
Fusions, acquisitions et régime des OPA					O	56	6	
Gouvernance de l'intelligence artificielle					VMn	28	3	
*** Intégration européenne "histoire et enjeux actuels"	***				O	28	3 ou 6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court - en français ou anglais)					E	56	6	
Introduction à la sociologie du droit					E	56	6	
La famille internationale (donné une année/2 : prochaine présentation A26)					O	56	6	
Loi fédérale sur l'égalité					O	28	3	
Médecine légale					O	28	3	ES
Médiation civile et commerciale					O	56	6	
Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale (ne sera pas donné au P26)					O	28	3	

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er ou le 2nd trimestre (3 cr ECTS) ou sur le semestre entier (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

*** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Sans mention"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s	Autonne 2024		Printemps 2025		examens	heures de cours	credits ECTS	Autre Fac/école
Philosophie du droit II (donné une année/2 : prochaine présentation A25)					O	56	6	
Planification matrimoniale et successorale					O	56	6	
Planification successorale internationale					O	28	3	
Prévoyance professionnelle					O	28	3	
Principes généraux de droit privé					O	56	6	
Procédure civile					O	56	6	
Procédure et juridiction administratives					O	56	6	
°Procédure pénale/DPA					E	56	6	
Propriété intellectuelle					O	56	6	
Protection des données					E	56	6	
Psychiatrie légale					O	28	3	
Traitement des victimes d'événements criminels par la justice					O	28	3	

Enseignements en anglais :

Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon				E	28	3	
Contract drafting	E. Lein				E	28	3	
Digitalization and Taxation: Focus on Global Minimum Taxation	V. Chand				E	28	3	
History of Institutions and Political Ideas (langue à déterminer français ou anglais)	(M. Bocchiola ou S. Baume)				E	28	3	
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspectives	V. Chand				E	56	6	
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein				O	56	6	
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein				E	56	6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court - en français ou anglais)	E. Schmid				E	56	6	
International Tax Disputes & Investment Treaty Arbitration	R. Danon				E	28	3	
Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni				E	56	6	HEC
Taxation of multinational enterprises and transfer pricing policy	V. Chand				E	56	6	

Enseignements en allemand :

Deutsches Internationales Privatrecht	Droit allemand				E	28	3	
Die deutsche Zivilprozessordnung	Droit allemand				E/O	28	3	
Europäisches Wirtschaftsrecht	Droit allemand				E/V	28	3-6	
Internationales Wirtschaftsrecht	Droit allemand				E	28	3	
Übungen im Bürgerlichen Recht für Fortgeschrittene	Droit allemand				E/V	28	3-6	
Übungen im Öffentlichen Recht für Fortgeschrittene	Droit allemand				E	28	3	

Tous les enseignements sont des cours
Se référer au Règlement de la Maîtrise 2022 (début du cursus avant 02.2023) ou 2023 (début du cursus à partir de 09.2023) pour le calcul de la moyenne

12 crédits "hors liste": Avec l'accord préalable de la Commission des équivalences, l'étudiant peut inclure dans le module 1, des enseignements de niveau maîtrise universitaire suivis dans un autre cursus de la Faculté, une autre Faculté, une autre Université ou institut universitaire, à concurrence de 12 crédits ECTS (art.11, al. 1 Regl. MLaw). Ces enseignements peuvent notamment être ceux dispensés dans le cadre du Master en Droit et Economie, du Master en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information et du Master en Droit en Sciences Criminelles, orientation criminologie et sécurité. Les cours spécialisés, enseignés dans le cadre du Master en Droit en professions judiciaires, ne peuvent pas être inclus dans le module 1.

Travaux personnels/séminaire (module 2) : 3 travaux personnels à 2 crédits ou un séminaire-bloc à 6 crédits
Mémoire de Maîtrise universitaire (module 3) : Le mémoire peut être remplacé par un travail écrit, rédigé dans le cadre d'un concours juridique (art. 15, al. 8 Regl. MLaw). Les conditions de validation d'une participation à un concours juridique sont disponibles sur le site de l'Ecole.

** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er ou le 2nd trimestre (3 cr ECTS) ou sur le semestre entier (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)
*** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

- La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :
- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
 - modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
 - modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit du commerce"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------

Enseignements obligatoires à choix dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

		Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	O	E	credits ECTS
Droit bancaire	C. Lombardini					O	56	6
Droit de la concurrence suisse et européen	A. Heinemann / D. Canapa (rpl.V. Martenet)					O	56	6
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : prochaine présentation A25)	A. Morin					E	56	6
Droit international économique	A. Ziegler					E	56	6
Fusions, acquisitions et régime des OPA	E. Philippin					O	56	6
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein					O	56	6
Propriété intellectuelle	Ph. Gilliéron					O	56	6

Enseignements à choix dans la mention pour un total de 12 crédits ECTS

		Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	O	E	credits ECTS
Analyse économique du droit	L. Bieri					O	56	6
Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon					E	28	3
Digitalization and Taxation: Focus on Global Minimum Taxation	V. Chand					E	28	3
Droit de la consommation	Th. Probst / AM Lacour de Matos(rpl. AC Fornage)					E	56	6
Droit des assurances privées	V. Brulhart					O	56	6
Droit pénal économique/DPA	A. Garbarski / A. Macaluso					E	56	6
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspective	V. Chand					E	56	6
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein					E	56	6
Médiation civile et commerciale	C. Lévy					O	56	6
Protection des données	S. Métille					E	56	6

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit du contentieux"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------

Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

Procédure civile	J. Haldy / Y. Diagne			O	56	6
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay			O	56	6
°Procédure pénale/DPA	A. Garbarski/A. Macaluso			E	56	6

Enseignements à choix dans la mention pour un total de 12 crédits ECTS

Arbitrage en droit du sport	A. Bonomi / M. Viret			O	56	6
Droit administratif approfondi (prochaine présentation P25 à voir)	NN			à voir	28	3
Droit de la consommation	Th. Probst / AM Lacour de Matos (rpl. AC Fomage)			E	56	6
Droit des marchés publics (donné une année/2 : prochaine présentation P26, P28)	NN			O	28	3
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : prochaine présentation A25)	A. Morin			E	56	6
Droit et éthique de la profession d'avocat	J. Bénédicte			O	28	3
Droit notarial	JM Rubido			O	28	3
Droit pénal économique/DPA	A. Garbarski / A. Macaluso			E	56	6
°Entraide judiciaire internationale en matière pénale	A. Macaluso			E	28	3
Fusions, acquisitions et régime des OPA	E. Philippin			O	56	6
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein			O	56	6
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein			E	56	6
Médiation civile et commerciale	C. Lévy			O	56	6
Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale (ne sera pas donné au P26)	C. Perrier Depeursinge			O	28	3
Principes généraux de droit privé	E. Philippin / M. Blanc			O	56	6
Protection des données	S. Métille			E	56	6

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit de l'environnement et climat"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------	-------------------

Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

Droit de l'énergie et de la transition énergétique	T. Largey / R. Born			O	56	6	
Droit des étrangers	M.S. Nguyen / M. Corbaz			O	56	6	
Droit pénal et environnement (donné une année/2 : prochaines présentations A25, A27)	C. Perrier Depeursing			O	28	3	
Environnement et Droits humains	V. Boillet			O	28	3	

Enseignements à choix dans la mention pour un total de 12 crédits ECTS*

Aménagement du territoire et droit public des constructions	B. Bovay +3 intervenants			O	56	6	
Droit des étrangers	M.S. Nguyen / M. Corbaz			O	56	6	
Droit des marchés publics (donné une année/2 : prochaine présentation P26, P28)	NN			O	28	3	
Droit international de l'environnement	J. Voinov Kohler			O	28	3	
Droit international économique	A. Ziegler			E	56	6	
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspecti	V. Chand			E	56	6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court - en français ou anglais)	E. Schmid			E	56	6	
Philosophie du droit II (donné une année/2 : prochaine présentation A25)	A. Papaux			O	56	6	

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

* Les 12 crédits ECTS peuvent également être choisis parmi les matières non choisies dans le bloc des enseignements obligatoires à choix de 18 crédits ECTS.

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Fiscalité internationale "

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 12 crédits ECTS

Enseignement	Enseignant-e-s
Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspectives	V. Chand
International Tax Disputes & Investment Treaty Arbitration	R. Danon

	Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
					E	28	3
					F	56	6
					E	28	3

Enseignements à choix pour un total de 18 crédits ECTS

Enseignement	Enseignant-e-s
Analyse économique du droit	L. Bieri
Digitalization and Taxation: Focus on Global Minimum Taxation	V. Chand
Droit fiscal du patrimoine	Y. Noël / J.Ph. Krafft / M. Monod
Droit international économique	A. Ziegler
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein
Planification successorale internationale	A. Bonomi / E. Lein
Taxation of multinational enterprises and transfer pricing policy	V. Chand

	Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
					O	56	6
					E	28	3
					O	56	6
					E	56	6
					O	56	6
					E	56	6
					O	28	3
					E	56	6

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Rappel: A15:A38

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant·e·s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit international et comparé"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------

Enseignements obligatoires à choix dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

Enseignement	Enseignant-e-s	Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)	V. Martenet					O	28	3
Droit des relations suisses - Union européenne	F. Maiani					E	56	6
Droit international économique	A. Ziegler					E	56	6
Droit international humanitaire	E. Schmid					XX	28	3
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein					O	56	6
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein					E	56	6
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court - en français ou anglais)	E. Schmid					E	56	6

Enseignements à choix pour un total de 12 crédits ECTS*

Enseignement	Enseignant-e-s	Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon					E	28	3
Arbitrage en droit du sport	A. Bonomi / M. Viret					O	56	6
Contract drafting	E. Lein					E	28	3
Digitalization and Taxation: Focus on Global Minimum Taxation	V. Chand					E	28	3
Droit aérien	F. Schubert					O	28	3
Droit de l'énergie et de la transition énergétique	T. Largey / R. Born					O	56	6
Droit de la concurrence suisse et européen	A. Heinemann / D. Canapa (rpl.V. Martenet)					O	56	6
Droit de la consommation	Th. Probst / AM Lacour de Matos(rpl. AC Fomage)					E	56	6
Droit international de l'environnement	J. Voinov Kohler					O	28	3
Droit pénal humanitaire	D. Scalia					O	28	3
°Entraide judiciaire internationale en matière pénale	A. Macaluso					E	28	3
*** Intégration européenne "histoire et enjeux actuels"	G. Grin					O	28	3 ou 6
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspectives	V. Chand					E	56	6
La famille internationale (donné une année/2 : prochaine présentation A26)	A. Bonomi / E. Lein					O	56	6
Planification successorale internationale	A. Bonomi / E. Lein					O	28	3

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

* Les 12 crédits ECTS peuvent également être choisis parmi les matières non choisies dans le bloc des enseignements obligatoires à choix de 18 crédits ECTS.

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

*** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

. Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.

. Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.

. Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

- La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :
- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
 - modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
 - modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit pénal"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 15 crédits ECTS

Droit pénal économique/DPA

A. Garbarski / A. Macaluso

°Entraide judiciaire internationale en matière pénale

A. Macaluso

°Procédure pénale/DPA

A. Garbarski/A. Macaluso

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

Enseignements à choix pour un total de 15 crédits ECTS

Droit des étrangers

M.S. Nguyen / M. Corbaz

Droit pénal et environnement (donné une année/2 : prochaines présentations A25, A27)

C. Perrier Depeursinge

Droit pénal humanitaire

D. Scalia

Droit pénal informatique

S. Métille / N. Bottinelli

Erreurs judiciaires

N. Dongois

International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court - en français ou anglais)

E. Schmid

Médecine légale

S. Grabherr + 4 interv.

Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale (ne sera pas donné au P26)

C. Perrier Depeursinge

Psychiatrie légale

Ph. Delacrausaz

Traitement des victimes d'événements criminels par la justice

V. Jaquier Erard

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

. Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.

. Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.

. Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

	Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
Droit pénal économique/DPA					E	56	6	
°Entraide judiciaire internationale en matière pénale					E	28	3	
°Procédure pénale/DPA					E	56	6	
Droit des étrangers					O	56	6	
Droit pénal et environnement (donné une année/2 : prochaines présentations A25, A27)					O	28	3	
Droit pénal humanitaire					O	28	3	
Droit pénal informatique					O	38	4	BCS
Erreurs judiciaires					O	28	3	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court - en français ou anglais)					E	56	6	
Médecine légale					O	28	3	
Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale (ne sera pas donné au P26)					O	28	3	
Psychiatrie légale					O	28	3	
Traitement des victimes d'événements criminels par la justice					O	28	3	

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit privé et fiscal du patrimoine"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

		Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	crédits ECTS
Droit de l'immobilier	Th. Dubois					O	56	6
Droit fiscal du patrimoine	Y. Noël / J.Ph. Krafft / M. Monod					O	56	6
Planification matrimoniale et successorale	D. Reymond / B. Verrey					O	56	6

Enseignements à choix pour un total de 12 crédits ECTS

		Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	crédits ECTS
Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon					E	28	3
Aménagement du territoire et droit public des constructions	B. Bovay +3 intervenants					O	56	6
Droit bancaire	C. Lombardini					O	56	6
Droit des assurances privées	V. Brulhart					O	56	6
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations P24/A25)	A. Morin					E	56	6
Droit foncier rural	Y. Nicole					O	28	3
Droit notarial	JM Rubido					O	28	3
Fusions, acquisitions et régime des OPA	E. Philippin					O	56	6
Planification successorale internationale	A. Bonomi / E. Lein					O	28	3
Prévoyance professionnelle	C. Monnard Séchaud					O	28	3
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	56	6

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

- La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :
- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
 - modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
 - modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit public"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Enseignements obligatoires à choix dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

		Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	crédits ECTS
Aménagement du territoire et droit public des constructions	B. Bovay +3 intervenants					O	56	6
Droit administratif approfondi (prochaine présentation P25 à voir)	NN					à voir	28	3
Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)	V. Martenet					O	28	3
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	56	6
Droit de l'énergie et de la transition énergétique	T. Largey / R. Born					O	56	6
Droit de l'environnement	A.C. Favre					O	56	6
Droit des marchés publics (prochaine présentation P26)	NN					O	28	3

Enseignements à choix pour un total de 12 crédits ECTS*

		Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	crédits ECTS
Droit bancaire	C. Lombardini					O	56	6
Droit des assurances sociales	B. Hummer					O	56	6
Droit des étrangers	M.S. Nguyen / M. Corbaz					O	56	6
Droit des relations suisses - Union européenne	F. Maiani					E	56	6
Droit des télécommunications	S. Bondallaz					O	28	3
Droit international de l'environnement	J. Voinov Kohler					O	28	3
<i>History of Institutions and Political Ideas (langue à déterminer français ou anglais)</i>	<i>(M. Bocchiola ou S. Baume)</i>					E	28	3
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court - en français ou anglais)	E. Schmid					E	56	6

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

* Les 12 crédits ECTS peuvent également être choisis parmi les matières non choisies dans le bloc des enseignements obligatoires à choix de 18 crédits ECTS.

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

- La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :
- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
 - modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
 - modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Théorie juridique"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------

Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

** Fondements communs des droits européens

Hj. Peter / D. Cerutti

**				O	28/ 56	3 ou 6
				O	56	6
				O	56	6

Philosophie du droit II (donné une année/2 : prochaine présentation A25)

A. Papaux

Principes généraux de droit privé

E. Philippin / M. Blanc

Enseignements à choix pour un total de 12 crédits ECTS

Analyse économique du droit

L. Bieri

Droit administratif approfondi (prochaine présentation P25 à voir)

NN

Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)

V. Martenet

Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : prochaine présentation A25)

A. Morin

History of Institutions and Political Ideas (langue à déterminer français ou anglais)

(M. Bocchiola ou S. Baume)

*** Intégration européenne "histoire et enjeux actuels"

G. Grin

Microeconomics & Game Theory

C. Thoeni

				O	56	6
				à voir	28	3
				O	28	3
				E	56	6
				E	28	3
				O	28	3 ou 6
				E	56	6

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

*** Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit du travail et sécurité sociale"

Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

Enseignant-e-s

Autonne 2024	Printemps 2025	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------

Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 15 crédits ECTS

Droit des assurances sociales

B. Hummer

				O	56	6
				O	56	6
				O	28	3

Droit du travail

R. Wyler

Prévoyance professionnelle

C. Monnard Séchaud

Enseignements à choix pour un total de 15 crédits ECTS

Droit des assurances privées

V. Brulhart

Droit des étrangers

M.S. Nguyen / M. Corbaz

Loi fédérale sur l'égalité

C. Sattiva-Spring

Procédure et juridiction administratives

B. Bovay

Protection des données

S. Métille

				O	56	6
				O	56	6
				O	28	3
				O	56	6
				E	56	6

Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.